



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES MAI 2026

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Voici le joli mois, le mois joli, le mois de mai ! Et en ce 1^{er} mai, fête du travail, du muguet et de la traditionnelle foire d'Oloron, notre village sera traversé vers 14h00 par la Passem, cette course relais organisée au profit de la langue occitane.

Mais contrairement au dicton, en mai, on ne peut pas faire pas tout ce qu'il nous plait, en particulier en ce qui concerne les travaux extérieurs d'entretien des espaces verts et de jardinage. Afin d'éviter les traditionnels conflits de voisinage dus aux nuisances diverses (sonores en particulier), **il est bon de rappeler la loi, qui n'est que l'officialisation du bien vivre ensemble** et du minimum d'éducation !

Les tontes et les travaux bruyants (rotofils, tronçonneuses etc) ne sont possibles que :

- du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h00 à 12h00

Le nouveau Conseil Municipal s'est réuni vendredi 24 mars pour voter le Budget Prévisionnel 2026, équilibré en recettes et en dépenses à 324 563 € en fonctionnement et à 92 260 € en investissement.

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Mais comme ils ne l'ont pas été depuis plus de 15 ans, une réflexion est en cours au sein du CM pour les années à venir car tout augmente et la Commune doit s'assurer d'une marge d'auto-financement suffisante pour faire face aux défis qui l'attendent (financement des futurs travaux de Défense Extérieure Contre l'incendie, Station d'épuration, voirie etc...).

En ce qui concerne la Défense contre l'Incendie, cette année devrait voir la réalisation d'un point d'aspiration dans le château d'eau pour couvrir tout le lotissement Rimbères puis d'une bache en 2027 pour couvrir l'Arrecq de Cassou et terminer le Schéma étudié de DECI. Les devis afférents sont en attente. Le village serait ainsi presque entièrement couvert.

Concernant notre RPI, le Directeur des Services de l'Education Nationale a en définitive décidé la suppression d'1/2 poste d'enseignante. Une prochaine réunion doit décider l'organisation pédagogique qui en découlera.

Le charpentier qui devait réparer la toiture de l'église s'étant désisté, il nous faut en trouver un autre !

Le CM a également décidé de poursuivre le fleurissement du centre du village en assurant des tours d'arrosage, et de reconduire la journée citoyenne annuelle en juin/juillet.

Le repas offert comme chaque année aux seniors de plus de 70 ans habitant la commune est fixé au vendredi 22 mai. Les invitations seront envoyées prochainement par courrier.

Le CM est aussi revenu sur 2 questions soulevées pendant la campagne électorale lors de notre réunion publique et de notre porte à porte : la vitesse excessive de la part d'une minorité et le ménage de l'église.

- **En ce qui concerne le non-respect de la vitesse limitée à 30 kms/heure** dans le village, la gendarmerie qui est venue en Mairie, nous propose dans un premier temps d'effectuer des contrôles de prévention (sans verbalisation), mais de verbaliser ensuite s'il n'y a pas d'amélioration ! Qu'on se le dise : la sécurité au village est de notre responsabilité et nous avons tout essayé depuis l'établissement de notre plan de sécurisation routière en 2015 : panneaux indicateurs, marquages au sol, pédagogie, multiples rappels dans nos bulletins etc etc ..

- **L'entretien intérieur de l'église** n'est pas à la charge de la commune mais nous avons dû le prendre en compte car le groupe de paroissiennes qui s'en occupait ayant pris de l'âge ne peut plus le faire. Pour éviter de continuer à payer des heures de ménage sur le budget communal, Bernadette LABORDE a accepté d'essayer de trouver de nouveaux/nouvelles bénévoles et serait heureuse que vous la contactiez. La prochaine messe au village aura lieu le samedi 23 mai à 18h00.

Lundi 27 avril, un spectaculaire accident a eu lieu après le Rond-Point de Ruchens : pour une raison indéterminée, un tracteur et sa tonne de lisier a mordu le côté droit de la route, a arraché l'armoire de la Fibre puis est tombé en contrebas, obstruant le boviduc ! Miraculeusement le conducteur n'a pas été blessé, mais la Zone d'Activités Commerciales est encore aujourd'hui privée d'internet. Aussitôt, et les jours suivants, nous avons été saisis de nombreuses plaintes au sujet de la vitesse des engins agricoles dans le village. Je suis allé rencontrer les conducteurs de ces tracteurs. Ils m'ont dit que la vitesse de ces gros engins est bridée à 40 kms/heure. Ce qui impressionne et qui fait peur en fait, c'est le gabarit de ces engins, leur bruit, dans les rues étroites du village.

Les permanences France Services se tiendront les 21 et 28 après RDV comme toujours au 05 59 34 52 53.

Ce mois de mai est riche en jours fériés et donne déjà un avant-goût de vacances : 1^{er} mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, fête des Mères... La gendarmerie me demande de vous rappeler qu'elle peut vous aider à veiller sur votre maison pendant vos vacances : il suffit de contacter la brigade ou de remplir le formulaire Opération Tranquillité Vacances sur service-public.gouv.fr

La traditionnelle cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h30 au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur en Mairie.

Enfin, ce mois d'avril a connu 2 bonnes nouvelles : la naissance de Benjamin BERTIN au 96 rue du Bourguet, et le mariage de Mélanie LEROY et Quentin LACOTTE, notre sympathique nouveau conseiller municipal. Tous nos vœux au nouveau-né et aux jeunes mariés !

Souhaitons la bienvenue aussi à M. et Mme NOWAK/PELLEGRINO dans leur nouvelle maison au 1190 rue du Bourguet, et à M.et Mme HAGOLLE/DESTANG au 80 Rue de la Carrère.

Au nom de mes collègues du CM, je vous souhaite un excellent mois de mai !

Bien amicalement
Claude LACOUR

